



Le nombre de déclarations d'impôts envoyées en français aux contribuables des six communes à facilités de la périphérie est passé de 21.516 en 2004 à 29.331 en 2008, soit une croissance de 37,2 %. © DOMINIQUE RODENBACH.

L'ESSENTIEL

- Philippe Courard pilote depuis juillet la lutte contre la pauvreté.
- Ses priorités : un coup de pouce à l'économie sociale, un coup de frein à la pauvreté des enfants.
- Son défi : l'Année européenne de lutte contre l'exclusion.

« Un job, un toit, un revenu »

© ALAIN DEWIZ

ENTRETIEN

Ce samedi 17 octobre est la Journée mondiale de lutte contre la misère. L'occasion de rappeler que la pauvreté n'épargne pas un pays riche comme la Belgique. Philippe Courard (PS), « nouveau » secrétaire d'Etat à l'Intégration sociale et à la Lutte contre la pauvreté, en est bien conscient.

Le budget n'a pas oublié la lutte contre la pauvreté. Soulagé ?

Evidemment. Pour moi, il était évident que ce ne sont pas les démunis qui doivent payer la crise, et je savais aussi que chacun devait participer à l'effort budgétaire. Mais on ne peut pas décider que demain, il y aura moins de demandes de revenus d'intégration sociale (RIS) dans les CPAS. C'est même le contraire qui se produit... Les CPAS vont donc bénéficier d'un Maribel social pour les aider dans leurs missions. En clair, ce sont 650 nouveaux postes que l'on pourra créer en 2010. Une autre avancée importante : l'automatisation de l'intervention majorée des remboursements de soins de santé pour les bas revenus. Cela va toucher 21.000 ménages. Ce tarif social automatique s'appliquera aussi aux personnes surendettées. Le surendettement est quelque chose qui me touche beaucoup. Il faudrait des mesures plus radicales pour interdire certains crédits. Vous visez les ouvertures de crédit dans les grandes surfaces ?

Cela fait longtemps qu'on parle de les réguler...

Cela bloque en effet. Certains, du côté libéral, veulent préserver la liberté de s'endetter. Mais notre souci majeur, c'est une directive européenne qui définit très largement le crédit et permet de vérifier tout projet de loi qui ne serait pas conforme à la sacro-sainte liberté de crédit.

Un thème à aborder par la présidence belge l'année prochaine, année européenne de lutte contre l'exclusion sociale ?

Oui. Tout comme l'économie sociale. On doit trouver des formules pour aider l'économie sociale sans trop le dire, sinon cela deviendrait une aide d'Etat. Il faut

diminuer la TVA sur l'horeca, avec une évaluation. C'est très bien, mais moi je représente surtout tous ceux qui ne vont pas au restaurant et pour lesquels il faut aussi faire quelque chose.

Les CPAS dénoncent l'obligation qui leur est faite de prendre en charge les chômeurs exclus de l'Onem.

La chasse aux chômeurs est un mauvais combat. On se trompe de victimes. Bien sûr, il y a des gens qui ne donnent pas le meilleur d'eux-mêmes pour s'en sortir et qu'il faut encadrer... mais il y a tout de même plus de gens qui veulent travailler et ne trouvent pas d'emploi ! Dans un pays où il y a 500.000 chômeurs, il n'y a

l'émancipation des gens. Il ne faut pas les assister mais les accompagner, les aider à sortir de l'aide sociale. Je suis parfois un peu triste de constater l'antagonisme qui existe entre ceux qui ont un revenu de remplacement et ceux qui ont un bas salaire. On ne peut pas reprocher aux chômeurs d'avoir une allocation proche d'un salaire. Ce n'est pas l'allocation qui est trop élevée, mais le salaire qui est trop bas. Sur le plan fiscal, il faudrait cibler davantage les bas salaires.

Et les priorités de la future présidence belge ?

Elles sont au nombre de trois : le revenu minimum garanti dans tous les pays européens. Il y en a encore cinq ou six (dont la Norvège) qui n'en ont pas. Les sans-abri. Il y en a un minimum 17.000 en Belgique. C'est un chiffre insupportable. Et enfin la pauvreté infantile. C'est une de mes priorités également. Dans notre pays, près d'un enfant sur cinq court un risque de pauvreté. Il faut prendre le mal à la racine et combattre la reproduction de la pauvreté au sein des familles.

Vous attendez vraiment quelque chose de l'Europe à l'occasion de cette année internationale ?

Oui. Quand on parle avec des hauts fonctionnaires européens, ils disent attendre beaucoup de la présidence belge car c'est souvent sous cette présidence qu'il y a eu des avancées sociales importantes. ■

Propos recueillis par MARTINE VANDEMEULEBROUCKE

“ La chasse aux chômeurs est un mauvais combat. Il n'y a pas d'emploi pour tout le monde. Il faut pouvoir le dire. »

toujours habiller l'enfant... Pourtant, l'économie sociale joue un rôle extraordinaire dans des secteurs d'avenir, comme les économies d'énergie. Qui peut faire le moins d'économies dans ce domaine ? Ce sont les pauvres. Le gouvernement wallon a pris des initiatives positives en ce sens. Le gouvernement fédéral doit aussi le faire.

Comment ?

Je suis favorable à une baisse de la TVA sur l'énergie. On a maintenu la TVA basse sur la construction jusqu'en mars 2010. On va

pas d'emploi pour tout le monde. Il faut pouvoir le dire.

L'activation, c'est un précepte politique. La Flandre y tient...

Parce qu'elle peut se le permettre. Il y a plus d'offres d'emploi en Flandre, mais je crois que certains vont modifier leur discours. Va-t-on dire aux travailleurs d'Opel que ce sont des fainéants s'ils ne trouvent pas de boulot ?

En quelques mots, vos priorités pour 2010 ?

En trois mots : un job, un toit, un revenu. Je veux travailler sur

CPAS : la crise frappe, les chiffres dérapent

En Belgique, 15 % de la population vit sous le seuil de pauvreté, 18 % en Wallonie. Le CPAS est considéré comme le dernier filet de la sécurité sociale. D'année en année, le nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration sociale (RIS) augmente régulièrement de 2 %. Mais depuis fin 2008, les chiffres dérapent. Plus 6 à 7 % pour 2009. Entre 7 et 8 % sans doute pour 2010. Personne, au sein de l'administration, ne s'attendait à pareille progression. Il y a aujourd'hui 96.362 personnes qui dépendent du RIS pour vivre, c'est 4.200 de plus que l'année dernière.

Les CPAS ont tiré la sonnette d'alarme. Pendant la confection du budget 2010, ils ont rappelé qu'ils n'étaient pas financés par le fédéral et les Régions à hauteur des dépenses que la loi les oblige à assumer. Et qu'ils pouvaient difficilement faire face aux besoins générés par la crise et l'explosion du chômage. Les 650 postes promis par leur ministre de tutelle sont évidemment les bienvenus. « C'est un geste appréciable et inespéré même si cela reste insuffisant dans le contexte actuel », estime Christophe Ernotte, pour les CPAS wallons.

Ce que les trois fédérations de CPAS du pays veulent, c'est un refinancement structurel. Leurs missions se sont éteintes sans soutien supplémentaire des pouvoirs publics.

En Wallonie, c'est le transfert de charges suite aux exclusions temporaires ou définitives du chômage qui accablent les CPAS. A Charleroi, il y avait 186 chômeurs exclus aidés par le CPAS en 2005, il y en a 868 en septembre 2009. « A Péruwelz, poursuit Christophe Ernotte, un tiers des nouvelles demandes de revenus d'intégration en septembre, sont le fait de chômeurs exclus. » Quand il s'agit d'exclusions définitives, le CPAS peut élaborer un projet d'insertion avec la personne. Mais pour les exclusions tempo-

LE CHIFFRE NOIR

+ 6 %

La croissance annuelle du nombre de bénéficiaires du RIS est passée de 2 à 6 % en 2009, avec des prévisions de 7 % en 2010.

raires de trois ou six mois, les CPAS et les pouvoirs locaux servent seulement de « bancontact » en lieu et place de l'Etat fédéral. « Il faut absolument que le gouvernement s'attelle à ce problème, explique Christophe Ernotte. Je ne désespère pas de l'approche de la ministre de l'Emploi, Joëlle Milquet, sur ce sujet. »

Les CPAS jouent aux pompiers dans les problèmes de surendettement, les demandes d'intervention pour payer l'énergie, le loyer, les frais médicaux, toutes ces aides sociales le plus souvent à la charge des seuls pouvoirs locaux. Le CPAS d'Eupen avait en juillet déjà vidé l'enveloppe prévue pour le fonds mazout. A Bruxelles, ce sont ces aides ponctuelles qui ruinent le budget des centres, estime Christine Dekoninck pour les CPAS bruxellois. Elles seraient en croissance de 10 % cette année « et, avec l'augmentation prévue du chômage, nous craignons le pire pour 2010 ».

La capitale est aussi confrontée à la prise en charge des demandeurs d'asile en lieu et place des centres d'accueil saturés depuis des mois. Sans aide supplémentaire de l'Etat. « Le CPAS de Bruxelles n'en peut plus », confirme Christine Dekoninck. Les CPAS approuvent l'opération de régularisation mais ils redoutent ses effets à court et moyen terme surtout dans les grandes villes. Surtout si l'aide en personnel reste insuffisante. ■

MARTINE VANDEMEULEBROUCKE

Asile : « Encore un peu de patience »

Philippe Courard a aussi en charge l'accueil des demandeurs d'asile. Le budget 2010 lui a accordé 60 millions supplémentaires et 16 millions dans le cadre de la Régie des bâtiments pour affronter la crise de l'accueil qui sévit depuis plus d'un an.

Mettre des demandeurs d'asile à l'hôtel, c'est bientôt fini ?

C'est du bricolage et ce n'est pas acceptable pour ces personnes qui restent dans une situation précaire. Mais je pense aussi à l'image que l'on donne à la population. Des gens qui vivent la crise et à qui on dit que l'Etat belge met des demandeurs d'asile à l'hôtel. C'est un message choquant et qui peut vite conduire au racisme. Cela dit, quand des personnes sont accueillies - même dans des hôtels - cela évite une astreinte judiciaire de

500 euros par personne et par jour.

L'opération de régularisation ne va-t-elle pas faire baisser certaines nouvelles demandes d'asile ?

En principe. En réalité, on constate une augmentation dans toute l'Europe et davantage chez nous à cause de la régularisation. Des gens viennent de France, d'Allemagne pour tenter leur chance même s'ils ne sont pas dans les critères. Cela va sans doute se poursuivre jusqu'à la fin de l'année.

Où installer les nouveaux arrivants ?

On envisage de fermer des casernes. Mais entre le moment où cela se décide et le moment où ces casernes seront aménagées, il faudra des mois si pas des années. Or j'ai besoin de réponses immédiates. J'ai pris contact avec les partenaires de Fedasil (Croix-Rouge, Cîrê) pour leur demander de chercher des sites.

Le problème, c'est que quand on en identifie un, on voit s'organiser la résistance au niveau local. Je vais donc travailler davantage dans la discrétion. Je crois aussi qu'on peut renforcer la capacité de certains centres d'accueil. Les 16 millions vont servir notamment au placement de conteneurs de qualité qu'on pourrait ajouter à certaines infrastructures existantes. On peut ainsi bénéficier des équipes en place qui seront renforcées.

Avec les moyens que j'ai obtenus, je vais aussi aider Fedasil qui « trinque » depuis longtemps. J'ai demandé au ministre du Budget d'engager rapidement du personnel supplémentaire. J'ai plus de moyens mais tout ne se fera pas du jour au lendemain. Je demande donc à Fedasil et à ses partenaires d'être encore un peu patients. ■

Propos recueillis par M. Vdm.